

DÉLIBÉRATION N° DB200922-25 DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Le vingt septembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du LOROUX-BOTTEREAU, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur RIVERY Emmanuel, Maire.

Convocation : 14 septembre 2022

Nombre de membres : en exercice :	29
votants :	29
présents :	19
présents en visioconférence :	2

Présents : RIVERY Emmanuel – SÉCHER Réjane – MÉNARD Samuel – BLANCHÉ Laurent – JEANNIN MAHIEU Maryse – AHOULOU Pierre – MILLIANCOURT Sandrine – LETOURNEUX Claudine – GLÉMIN Wilfrid – GILBERT Freddy – DUCHIER William – LEROY Marie-Line – COLIN Lénaïck – REDUREAU Françoise – CHOUBRAC Jean-Jacques – BONNIN Thierry – MARTIN Sylvie – RAMOS Olivier – GLÉMOT Philippe

Présents en visio conférence : MEILLERAIS PAGEAUD Nathalie – LAGADEC Klervi

Absents excusés : POUPARD-GARDÉ Sylvie (pouvoir remis à REDUREAU Françoise) – CÉREZ Cédric (pouvoir remis à RIVERY Emmanuel) – HARNOIS Carla (pouvoir remis à JEANNIN MAHIEU Maryse) – VIAUD Damien (pouvoir remis à GLEMIN Wilfrid) – COQUILLAUD Magdalena (pouvoir remis à BLANCHÉ Laurent) – SOUCHET Mélanie (pouvoir remis à AHOULOU Pierre) – LEROY Thomas (pouvoir remis à LEROY Marie-Line) – BRELET Yves (Pouvoir remis à MEILLERAIS PAGEAUD Nathalie)

Secrétaire de séance : Françoise REDUREAU

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PATRIMOINE

Dénomination de voie

Le Clos des Blanches

Dans la perspective des constructions du lotissement « Le Clos des Blanches », il y a lieu de procéder à la dénomination de la voie qui dessert ce nouveau quartier situé sur l'arrière du site de l'hôpital Sèvre et Loire.



Après avoir entendu cet exposé, vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la dénomination « Chemin du Clos des Blanches » et **CHARGE** Le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Secrétaire de séance,
Françoise REDUREAU

Le Maire,
Emmanuel RIVERY

Accusé de réception en préfecture
044-214400848-20220920-DB200922-25-DE
Date de télétransmission : 26/09/2022
Date de réception préfecture : 26/09/2022